

Res 35369-31/6

19 Mar 1790

C O P I E
D E L' A D R E S S E
D E S P A R E N S D E S P R I S O N N I E R S ,
A l' Armée Bordelaise , & autres pieces.



C O P I E de l'Adresse des parens des
Prisonniers à l'Armée Bordelaise.

M E S S I E U R S ,

LES peres , freres & parens de cinquante-cinq Citoyens retenus dans les prisons de Montauban , considérant que la Garde nationale Bordelaise ayant pris les armes sur la réquisition de la Municipalité , pour venir délivrer ces infortunés , ne puisse s'arrêter sans avoir eu un contre-ordre du pouvoir qui l'a mandée ; considérant que les sentimens de fraternité & de protection qui ont déterminé cette démarche , ne peuvent supporter rien qui leur soit contraire ou qui leur soit nuisible ; considérant que les ordres ultérieurs de l'Assemblée nationale sur cette importante affaire doivent être exécutés avec cette exactitude , ce dévouement qui caractérisent les amis de la liberté & de la Constitution , proposent , pour obvier aux inconvéniens qui peuvent résulter pour eux de ces trois vérités fondamentales :

1°. D'aller de suite à Bordeaux pour exposer leurs sollicitudes , *leur douleur mortelle* aux Officiers Municipaux , leur obtenir un contre-ordre de marche , d'après la connoissance seule duquel l'Armée s'arrêtera.

2°. D'envoyer un Courrier extraordinaire à la

Municipalité de Montauban , pour l'instruire de la délibération que cette Assemblée va arrêter, afin que nos cinquante-cinq enfans ou amis soient délivrés, & qu'ils viennent avec toute la hâte de la plus sensible reconnoissance témoigner à l'Armée Bordelaise cette impression profonde que des ames honnêtes & délicates n'expriment jamais que d'une maniere insuffisante pour elles.

3°. D'expédier aussi un Courrier extraordinaire à l'Assemblée nationale, pour lui confirmer les motifs glorieux qui vous ont engagés à partir, & pour lui apprendre l'incident que nous portons dans votre marche, afin qu'elle prenne cet objet en considération dans le décret qu'elle s'empressera de rendre sur cette trop importante affaire.

Nous entendons, Messieurs, que tous les frais qui résulteront de ces différentes démarches soient à notre charge particuliere.

Nous osons espérer de vos ames nobles & sensibles que vous ne refuserez pas de prêter une attention bien sérieuse à notre réclamation, du sort de laquelle dépendent notre fortune & l'existence de nos enfans. Et ont signé,

MM. Pitre Sol, Senil l'ainé, Delmas aîné, Portal, Sol jeune, Jacques Senil fils, Jean Roufie fils.

*C O P I E de la lettre écrite à Messieurs
composant le détachement de la Garde
Nationale Bordelaise , par MM. les
Maire , Officiers Municipaux , Nota-
bles & les principaux Citoyens de la
Commune de Montauban.*

Montauban , le 19 Mai 1790.

CHERS FRERES ET COMPATRIOTES ,

QUELLE nouvelle frappe nos oreilles ! elle nous pénètre de douleur ; quoi ! vous venez , le fer à la main , porter la consternation dans une Cité naguères florissante & liée depuis long-temps avec votre Patrie par les nœuds les plus étroits du commerce & de l'amitié. Ah ! sans doute on vous a trompés : des rapports infidèles ont égaré votre patriotisme : on nous a représentés à vous comme les ennemis de la révolution qui doit régénérer cet Empire ; on nous a imputé le meurtre de nos concitoyens , dont le sang a rougi cette terre malheureuse ; on nous a peints comme les auteurs de la captivité de ceux que nous avons arrachés aux horreurs de la mort. Oui , nous mériterions d'être en exécration à toute la France , & d'être exterminés de son sein , si nous étions coupables

des crimes dont on nous a noircis ; mais nous sommes , comme vous , les amis & les soutiens de la Constitution de l'Etat ; nous ne nous efforçons pas moins d'obéir aux Décrets de l'auguste Assemblée de nos Représentans , & leur exécution n'éprouve parmi nous ni obstacles ni retard. Ceux dont nous pleurons la mort nous étoient chers ; mais ils ont été entraînés à leur perte par une erreur funeste ; ils ont résisté aux tendres exhortations de leurs Magistrats : ceux qui sont retenus dans les prisons & dont la liberté vient d'être déterminée , ont couru le même danger ; mais nous avons réussi à les dérober au courroux d'un peuple irrité , & notre humanité a dompté sa fureur. Le procès verbal du jour affreux qui a éclairé nos malheurs , vous en montrera les détails. Cette lecture vous détrompera des calomnies auxquelles nous sommes en butte ; elle calmera , elle éteindra cette ardeur qui vous a fait prendre les armes. Nous espérons que vous céderez aux sollicitations & aux prières de nos concitoyens qui viennent à vous , portant à la main l'olive de la paix ; ils vous diront que le calme est rétabli parmi nous , que la confiance y renaît & y fait tous les jours de progrès ; ils vous attesteront que les Magistrats , qui ont obtenu les suffrages du Peuple , n'ont été occupés jusqu'ici qu'au rétablissement de la concorde que nous avons tous jurée. Vous vous hâterez , nous n'en dou-

tons point, de reporter cette assurance dans le sein de votre Patrie ; vous ne persisterez pas dans un projet , dont l'unique fruit seroit de faire couler le sang des Français & de communiquer peut-être par une fatale commotion la guerre civile d'un bout du Royaume à l'autre. Ah ! gardez de faire jaillir une étincelle qui causeroit un si vaste embrasement ! Reposez-vous sur l'Assemblée nationale du soin de guérir nos blessures ; nous le lui avons déferé : refuseriez-vous son auguste médiation ? nous sommes disposés à remplir le vœu de tous ses décrets. Elle n'autorisera point de votre part une entreprise , dont le moindre inconvénient seroit d'épuiser nos subsistances & d'amener dans notre Ville la désolation & la famine.

Nous sommes avec tous les sentimens du patriotisme le plus pur ,

CHERS FRERES ET COMPATRIOTES,

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs ,

LES MAIRE , OFFICIERS MUNICIPAUX ,
NOTABLES ET PLUSIEURS CITOYENS ,

signés.

*COPIE de la lettre écrite par la Municipalité
de Montauban à M. de COURPON ,
commandant le détachement de la Garde
nationale de Bordeaux.*

Montauban, le 23 Mai 1790.

M O N S I E U R ,

Nous avons reçu , avec la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire , la copie collationnée par vous ; de deux décrets rendus par l'Assemblée nationale le 17 & 19 de ce mois , & la dépêche de M. le Comte de Saint-Priest.

Nous nous empresseons de vous faire passer , suivant votre reçu , la copie de la lettre de ce Ministre ; vous y verrez entr'autres , que le Roi laisse à la disposition de M. le Baron de Verteuil le détachement de l'Armée Bordelaise.

Nous ne pouvons qu'obéir avec empressement aux ordres du Roi en ce qui nous concerne , & nous sommes assurés qu'ils trouveront dans votre Corps la même soumission. Nous n'avons plus qu'à vous représenter de nouveau combien il est important que vous ne vous portiez pas jusqu'à Moissac. Les peres de famille ont dû vous en exposer les motifs avec tout l'intérêt qu'ils ont à votre rétro-

gradation. Vous ne pouvez douter que dans l'objet
 seulement de sa défense , le peuple de cette Ville
 doit continuer de rester sous les armes si vous
 approchez de si près. Cependant tout souffre de
 cet état de choses , & vous ne sauriez faire rien
 de mieux pour la paix que vous désirez encore de
 rétablir , que d'attendre à Agen les ordres du Roi
 qui doivent vous être adressés. Par cet acte de
 prudence de votre part , vous resserrerez de plus
 fort les nœuds de confiance & d'amitié qui unissent
 depuis long-temps votre Ville & la nôtre.

Nous sommes avec un sincere & respectueux
 attachement ,

M O N S I E U R ,

Vos très-humbles & très-

obéissans serviteurs ,

Les Officiers Municipaux.

CIEURAC , Maire ; GIRONDE , TEULIERES , signés.

*C O P I E de la Lettre écrite par M. DE
COURPON , Commandant du Détache-
ment de l'Armée Bordelaise , à la Mu-
nicipalité de Montauban.*

A Agen , le 23 Mai 1790.

M E S S I E U R S ,

Nous venons de recevoir une lettre de M. le Président de l'Assemblée Nationale , qui vous adresse deux Décrets rendus dans cette Assemblée , l'un du 17 & l'autre le 19 de ce mois. J'ai l'honneur de vous adresser une copie de ces trois pièces , pour que vous en preniez connoissance. J'y joins , Messieurs , une lettre de M. de Saint-Priest , que je suis chargé de vous faire parvenir.

La lettre de M. le Président de l'Assemblée nationale nous recommande la modération & la prudence ; vous devez imaginer d'après cela que nous n'arrivons pas à Moissac dans des vues hostiles capables d'alarmer votre sureté & votre tranquillité ; nous n'y irons que pour y recevoir les ordres du Roi , que M. le Président nous annonce. Peut-être même que M. de Saint-Priest en fait mention dans sa lettre , & que vous saurez avant nous quelle sera notre destination ultérieure ; & vous devez être persuadés d'avance que nous ne désirons rien

tant que de contribuer à vous rendre la paix qui a été troublée par de mal intentionnés.

Nous ne faisons point de difficulté , Messieurs , de vous communiquer nos dépêches , & nous espérons en revanche que vous voudrez bien nous faire part de celles que vous recevez du Ministre. Ce sera le plus sûr moyen de mettre du concert dans vos mesures , puisque nous n'avons tous que le même but , qui est celui de rétablir le bon ordre.

Suivant la lettre du Président , nous devons tous nous regarder les enfans d'une même famille ; & tandis que la sollicitude paternelle de notre auguste Sénat national ne s'occupe que du bonheur de tous , comment se peut-il faire qu'une partie de vos citoyens ne nous regardent que comme des ennemis prêts à déployer toutes les horreurs de la guerre ? Ah ! Messieurs , ils sont bien injustes à notre égard , puisque nous ne sommes pénétrés que du plus pur patriotisme , qui abhorre toujours le sang de ses freres.

Nous sommes avec les sentimens de la plus sincere confraternité ,

M E S S I E U R S ,

Vos amis , vos camarades & vos freres ,

C O U R P O N ,

Major-Général , Commandant de la Garde nationale Bordelaise.

*RÉPONSE remise par le Commandant,
Officiers & Volontaires du Détachement
de la Garde nationale Bordelaise, aux
Députés de Montauban.*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de répondre à la démarche que vous avez faite vers nous. Notre réponse sera simple. Il nous suffira de vous faire connoître les engagements qui nous lient, l'esprit qui nous anime, & la mission que nous allons remplir, pour dissiper les terreurs exagérées que vous nous laissez paroître. En effet, Messieurs, vous ne sauriez concevoir des alarmes sur notre marche, sans manquer à la justice qui nous est due; ce seroit insulter à la Garde nationale Bordelaise, que de l'accuser de répandre la consternation parmi des Freres & des Compatriotes qu'elle vole secourir, & qu'elle espere n'être pas obligée de venger.

Vous nous reprochez, Messieurs, de nous être laissés entraîner à des imputations vagues & calomnieuses; nous serions en droit, peut-être, de vous adresser à plus juste titre les mêmes reproches. Comment avez-vous pu croire que des Freres courussent, le fer à la main, pour répandre le

sang de leurs Freres ? Vous allez nous connoître, Messieurs, & nous osons nous flatter que les éclaircissemens que nous vous présentons, vous feront repentir de vous être défiés de la Garde nationale de Bordeaux.

Nous portions dès long temps des regards inquiets sur votre Ville agitée par des troubles funestes, & en proie depuis la révolution à des factions que la révolution devoit éteindre, lorsque la nouvelle du massacre de cinq bons Citoyens, & de l'emprisonnement de cinquante-cinq autres, vint réaliser toutes nos craintes, & remplir nos cœurs d'indignation & de pitié; notre premier mouvement fut de les plaindre; le second, de les secourir, &, s'il le falloit, de les venger. Une jeunesse patriote vint briguer, auprès de nos Officiers Municipaux, l'honorable fatigue d'une expédition vers Montauban. Ces dignes Magistrats, auxquels nous nous énorueillissons d'obéir, parce qu'ils obéissent à la Loi, & qui nous font goûter, par une Administration sage & patriotique, les premiers bienfaits de la révolution, volèrent, pour ainsi dire, au-devant de nos prières; ils encouragerent notre zele, & nous louerent d'avoir prévenu leur réquisition. A l'instant nos drapeaux furent déployés; mais, avant de partir, nous voulûmes rendre un nouvel hommage à cette Loi, dont nous allions protéger l'exécution, & nous informâmes l'Assemblée Nationale de notre dé-

marche , en lui promettant d'attendre , à Moissac , dans la plus respectueuse inaction *les ordres que nous la supplions de nous donner ; nous lui jurâmes une seconde fois de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang , pour maintenir l'exécution de ses Décrets.* Mais nous fîmes plus , & cette seconde promesse coûta davantage à notre courage , nous jurâmes d'attendre , pour exposer nos vies au secours de nos freres , qu'elle eût daigné , dans sa sagesse , juger notre expédition & régler notre marche.

Voilà , Messieurs , nos projets & nos engagements ; nous sommes envoyés par des freres , au secours de nos freres opprimés ; c'est sous la protection de la Loi que nous allons protéger l'exécution de la Loi : l'Assemblée nationale dirigera tous nos mouvemens & les dirigera seule ; toutes les Puissances de la terre ne sauroient altérer le respect que nous devons aux ordres que nous attendons d'elle & à nos propres engagements. Vous pourriez juger , Messieurs , si une expédition , entreprise par de pareils motifs & sous de tels auspices , doit alarmer les bons Citoyens de votre Ville ; c'est à vous qu'il appartient de les détromper ; nous vous y invitons au nom de la Patrie , & nous devons attendre des sentimens que vous nous exprimez , que vous vous empresserez de rallumer le Peuple en publiant notre lettre ; vous nous montrerez en nous de Protecteurs & des freres , &

non pas des ennemis & des oppresseurs ; nous ofons espérer encore que vous userez de la force armée , dont vous pourriez disposer dans votre Ville , pour assurer la liberté , le salut & la tranquillité de nos braves camarades détenus dans vos prisons. Le patriotisme connu du Régiment de Languedoc nous répond d'avance de l'empressement & du zele avec lequel il secondera nos intentions & calmera nos sollicitudes. Nous attendons cette justice d'un Corps de Magistrats dont nous méritons l'estime , & qui ne fauroit lui-même refuser d'applaudir à notre dévouement , fans renoncer à l'opinion qu'il désire nous donner de son patriotisme.

Nous avons l'honneur d'être ,

M E S S I E U R S ,

Vos très-humbles & très-
obéissans serviteurs , &c.

